

>>> 2021

RAPPORT D'ACTIVITE

N° 1 DES PME EN VALAIS



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis

SOMMAIRE

Avant-propos du président	2-5
Avant-propos du secrétaire général	6-7
Votations fédérales	8-9
Les résultats des scrutins	10-23
Le Conseil de l'UVAM	24-25
Session des entreprises	26
USAM	27
UVAM Tribune	28-29
Pandémie du COVID-19	30-31
Politique cantonale	32-33
Charte UVAM	34-35
Formation professionnelle	36-37
Your Challenge	38-39
Le Valais, ses entreprises et ses emplois	40-41
Conclusion	42-43
Le secrétariat	44



PHILIPPE NANTERMOD

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Il m'appartient aujourd'hui de présider le Congrès trisannuel de l'Union valaisanne des Arts et Métiers. L'UVAM est une organisation économique forte, qui compte en Valais et qui a été considérablement sollicitée durant les mois écoulés, notamment en lien avec la pandémie de coronavirus qui fait trembler notre monde et touche particulièrement les entrepreneurs, petits et grands.

Présider une organisation économique dans ces temps d'incertitude, ce n'est pas une mince affaire et cela implique un engagement constant pour entendre les préoccupations de ceux qui font la richesse de notre canton.

Durant les trois années écoulées, le monde politique n'a pas épargné l'économie. Nous avons débattu de sujets anecdotiques, comme l'initiative «vaches à corne», mais aussi d'objets essentiels qui mettaient en péril la stabilité de notre pays. Je pense notamment à l'initiative dite «contre les juges étrangers», en 2019, qui menaçait directement la crédibilité d'un pays qui vit d'un franc sur deux de ses exportations. Les questions de relations internationales ont souvent été sur la table. On pense ainsi aux projets visant à résilier les accords bilatéraux ou l'accord de Schengen ou un texte dégoulinant de bonnes intentions – l'initiative pour des entreprises dites responsables – mais qui était si mal conçu qu'il aboutissait à la criminalisation en Suisse d'actes totalement légaux réalisés à l'étranger.

Après la vague verte de 2019, les sujets écologistes n'ont pas non plus manqué. En 2019, le peuple a massivement refusé une initiative qui voulait geler tout développement territorial. C'est avec une petite majorité qu'une révision de la loi sur la chasse a été repoussée en 2020. Toujours en matière d'aménagement du territoire, un projet pour des logements dits abordables a connu l'échec cette même année. Enfin, les deux initiatives anti-pesticides ont été renvoyées à l'expéditeur, comme une loi CO₂ trop coûteuse. Si le climat reste une préoccupation légitime et importante du monde politique, les réponses au défi ne peuvent être apportées sans tenir compte des intérêts de ceux qui créent la valeur ajoutée en Suisse.

Economie

S'agissant des sujets plus économiques, le peuple et les cantons ont, et on doit s'en réjouir, continué à faire confiance aux autorités. L'accord de libre-échange avec l'Indonésie a connu un indéniable succès, tout comme le projet de réforme fiscale RFFA qui garantit la compatibilité de l'imposition suisse sur la scène



Conseil de l'UVAM 2019 au Palais fédéral

internationale. Le peuple a enfin récemment rejeté les projets socialistes 99 %, un poison pour l'économie, l'expression même de la jalousie en politique, ainsi qu'une initiative pour l'interdiction du matériel militaire, secteur qui fait vivre beaucoup de travailleurs, quand bien même il mérite d'être encadré.

Du point de vue des assurances sociales, les intérêts économiques furent de leur côté plus difficiles à défendre. Certes, si les projets adoptés ont probablement répondu à des besoins avérés, le coût du travail continue à croître. Rente-pont pour les travailleurs âgés, congé paternité, congé pour les proches aidants, augmentation des cotisations sociales pour l'AVS, réforme des allocations familiales en Valais: l'Etat social croît, sans limites connues et surtout sans tenir compte des moyens de l'économie pour faire face à cette évolution. Si les dernières évolutions en la matière sont sans doute le fait de changements de sociétés face auxquels il n'est pas question de tourner le dos, il nous appartient de nous montrer prudents à l'avenir pour éviter que les charges sociales et les impôts ne finissent vraiment par entraver considérablement notre croissance et notre prospérité. A défaut, ce sont ceux que l'on cherche à protéger qui souffriront les premiers des crises futures.

Le grand défi de l'UVAM durant les trois dernières années fut sans doute de soutenir et de représenter l'économie dans la crise du Coronavirus. Notre organisation fut, dès le début, intégrée à la task force cantonale et put à cette occasion transmettre les préoccupations des entrepreneurs auprès du canton. Jusqu'à plusieurs fois par semaine, ces échanges ont permis d'améliorer le traitement des entreprises, la gestion des indemnités et du semi-confinement. C'est sur l'intervention de l'UVAM que certaines fermetures et contraintes ont pu être assouplies. L'UVAM s'est engagée à maintes reprises pour laisser les domaines skiables ouverts, avec succès.

Lors du premier confinement, alors que les syndicats exigeaient la fermeture de toutes les entreprises, en particulier dans la construction, l'UVAM a lancé une opération « Nous Travaillons! Nous Livrons! Nous Ouvrons!» pour sensibiliser le public au fait que l'économie n'était pas à l'arrêt et continuait à remplir son rôle, le premier de celui-ci étant d'assurer au public un revenu et les moyens de subsistance.





Rentrée des entreprises valaisannes chez STA SA à Sembrancher

La crise Covid n'est toutefois pas terminée. Même si les restrictions et autres certificats sanitaires ne sont pas agréables, celles-ci sont vraisemblablement indispensables pour éviter de nouveaux confinements futurs. L'UVAM s'est engagée pour la première loi Covid et continuera à le faire lors de la prochaine campagne de votation, avec le soutien de ses associations membres directement concernées.

Les trois années furent aussi un engagement important en faveur du rapprochement des organisations économiques valaisannes. Constatant que les forces étaient dispersées dans le

canton, suite au rapport Chantal Balet, nous avons engagé des pourparlers en vue de la constitution d'une nouvelle association forte issue de la fusion de la CVCI et de l'UVAM.

Malgré les longues discussions et les travaux sur ce sujet, il a manqué la majorité qualifiée des trois quarts lors du Conseil de l'UVAM de juin 2021 pour que ce projet puisse voir le jour.

L'UVAM se développe

La période 2018-2021 fut aussi celle de l'entrée de nouveaux membres au sein de l'UVAM. Ce fut notamment le cas de l'AVALEMS (Association valaisanne des EMS), de la CIV (Chambre Immobili-



lière Valaisanne) et de SwissOil Valais. Comme président je leur souhaite la bienvenue au sein de l'UVAM.

L'UVAM a co-organisé le Salon des métiers, événement incontournable de la formation professionnelle de notre canton. Enfin, notre organisation a encore renforcé la qualité et la distribution de sa publication lue et reconnue dans le monde économique, l'UVAM Tribune, bilingue et fier de l'être.

Ce fut un immense plaisir et un honneur de servir l'UVAM durant trois ans. Je tiens à saluer et remercier l'engagement de toute l'équipe exécutive de notre organisation, Francine Clavien Albrecht, Romy Hintz, Xavier Saillen et

bien sûr Marcel Delasoie. Travailler à leur côté fut une motivation de chaque instant.

Cela dit, mes nouvelles fonctions politiques au sein de mon parti sur le plan fédéral, la naissance de mon fils et mon installation professionnelle à Monthey ont considérablement alourdi mon agenda durant les derniers mois. Il m'est devenu de plus en plus difficile de concilier l'ensemble de mes activités et si j'ai pu jusqu'à ce jour assurer toutes mes fonctions, je ne désire pas réaliser le travail «à moitié». Le Valais a besoin d'organisations économiques fortes, notamment de l'UVAM, et c'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision de ne pas me représenter au poste de président de notre Union.

C'est bien entendu avec un pincement au cœur que j'ai pris cette décision, mais elle s'imposait pour l'avenir de notre Union qui doit se renforcer après son choix de changer de stratégie quant à une potentielle fusion des organisations économiques.

Je resterai toujours à l'écoute des préoccupations de l'économie et toujours au service de l'UVAM pour représenter à Berne ou ailleurs les intérêts de chaque personne qui entreprend en Valais.

**Une longue vie à l'UVAM
et merci pour votre confiance !**



MARCEL DELASOIE

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'amélioration et la préservation de conditions-cadres favorables au développement économique des entreprises sont une lutte permanente de notre Union. En parcourant le présent rapport qui relate sommairement les actions menées par l'UVAM, association faîtière de l'économie et N° 1 des PME en Valais avec désormais plus de 9000 membres auprès de 43 associations provenant de tous les secteurs économiques, vous constaterez que l'UVAM n'a ménagé ni temps, ni énergie pour atteindre ses buts. Si globalement, l'UVAM est bien en phase avec les citoyens valaisans, mais également avec les concitoyens helvétiques, ce



qui n'a pas toujours été le cas auparavant. Tous les sujets importants pour préserver une place économique performante et des conditions-cadres favorables sont abordés avec une grande attention. D'abord lors de comité de campagne suisse, voire romand, il est ensuite indispensable qu'une touche personnalisée cantonale soit apportée pour convaincre valaisannes et valaisans de suivre nos recommandations de vote. Globalement, pour tous les sujets dont un résultat contraire à nos espérances aurait eu des répercussions négatives conséquentes, l'UVAM a été suivie (RFFA, Mitage du territoire ou 99 %) et les résultats ont été accueillis avec soulagement. En l'occurrence, les résultats valaisans ont été plus nets que ceux enregistrés sur le plan suisse. Sur le plan cantonal, les votations sont moins fréquentes: une seule votation relative à la constitution a eu lieu en mai 2019 et l'UVAM n'avait pas pris position.

Au chapitre du COVID, le secrétariat a consacré beaucoup de temps et d'énergie à convaincre les autorités, les entrepreneurs, mais aussi la population au fait qu'il était indispensable que le plus possible d'activités économiques soient maintenues, car les conséquences d'un lock down auraient été autrement plus dommageable et, dans certains cas, irréversibles. Au



La séance du Conseil de l'UVAM 2020 à Berne, c'est aussi l'occasion de partager ses idées avec nos élus dans un moment plus convivial.

sein de la Task force «économique» du canton, il a fallu plutôt encourager nos autorités à suivre la voie plus pragmatique adoptée en Suisse alémanique que celle, plus émotionnelle de la Suisse romande ou les syndicats ouvriers usaient de leur influence pour freiner les activités.

L'UVAM a su exercer une veille et une présence de tous les instants sur les dossiers pour lesquels ses membres comptaient sur un soutien engagé. A ce niveau-là, quelques belles satisfactions sont venues couronner ces efforts. Avec un magazine dont la qualité est aujourd'hui reconnue, qui

a fêté cette année son 50^e numéro, l'UVAM Tribune apporte une contribution appréciée au rayonnement de l'UVAM. En offrant la possibilité à ses associations membres de faire passer leur message, l'UVAM Tribune est pleinement dans son rôle de trait d'union de l'économie valaisanne. En résumé, 3 ans de dévouement au service des PME et de l'économie valaisanne que je vous laisse découvrir en feuilletant le présent rapport.





VOTATIONS FÉDÉRALES

L'UVAM vit au rythme des votations fédérales, auxquelles viennent parfois s'ajouter des objets cantonaux ou des élections. Deux mois avant chaque date de votations, le conseil de notre Union se réunit pour prendre connaissance des objets soumis au scrutin populaire et, dans la plupart des cas, prendre position. Cependant, lorsque l'importance des sujets n'est pas suffisamment significative pour l'économie valaisanne, il arrive que le conseil renonce à prendre position. Certaines fois, le conseil ne prend également pas position lorsqu'il est très divisé sur un sujet et que la majorité qualifiée des deux tiers n'est pas atteinte. Cette ma-

nière de procéder a permis un fonctionnement harmonieux et sans heurts avec des décisions acceptées par l'ensemble des 55 membres du conseil.

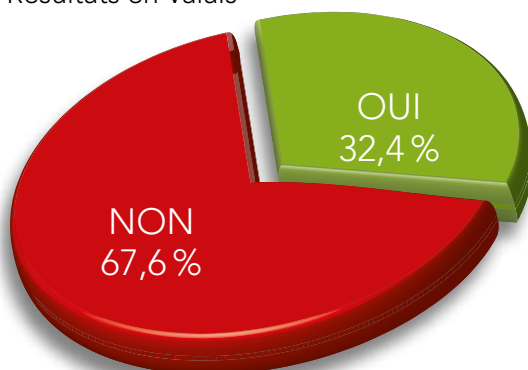
Voici donc une synthèse des résultats des votations fédérales de ces trois dernières années et les mots d'ordre de l'UVAM. Le constat que l'on peut faire est que dans tous les cas, l'UVAM est en phase avec la population suisse et valaisanne et le Valais présente des scores encore plus marqués que ceux enregistrés sur le plan suisse.

25-11-2018



INITIATIVE POPULAIRE «LE DROIT SUISSE AU LIEU DE JUGES ÉTRANGERS»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 66,3%

Valais non à 67,6%

Prise de position de l'UVAM:

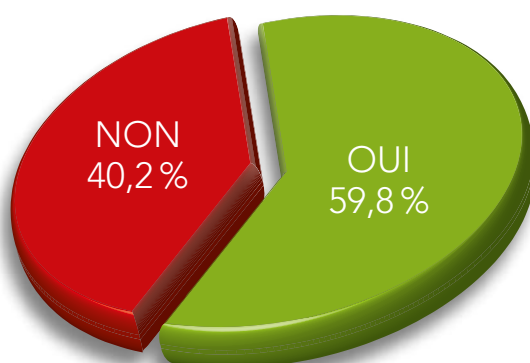
NON

25-11-2018



MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA PARTIE GÉNÉRALE DU DROIT DES ASSURANCES SOCIALES (LPGA)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 64,7%

Valais oui à 59,8%

Prise de position de l'UVAM:

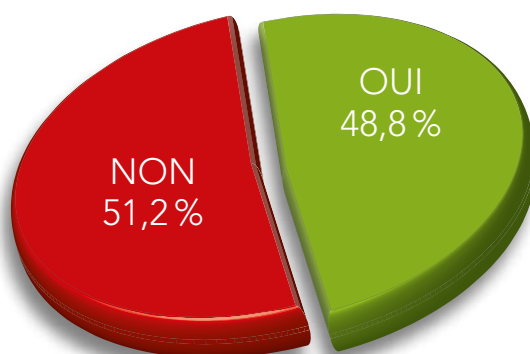
OUI

25-11-2018



INITIATIVE POPULAIRE «POUR LES VACHES À CORNES»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 54,7%

Valais non à 51,2%

Prise de position de l'UVAM:

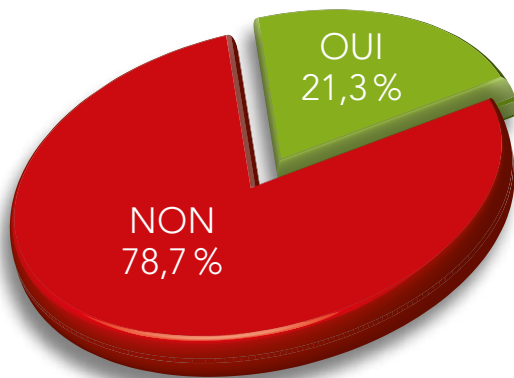
L'UVAM n'a pas pris position
sur le sujet

10-02-2019



INITIATIVE POPULAIRE «STOPPER LE MITAGE - POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MILIEU BÂTI»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 65,7%

Valais non à 78,7%

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE CONTRE LE MITAGE

Après la LAT, après la Lex Weber, voilà que les Verts reviennent une troisième fois, en l'espace d'une dizaine d'années, pour que la Confédération s'occupe encore un peu davantage de l'aménagement du territoire. Ainsi, il y a d'abord eu les résidences secondaires, limitées à 20 %. Ensuite, on a connu la révision de la LAT votée en 2013, qui impose la réduction des zones à bâtir

surdimensionnées. Enfin, le troisième volet arrive: on veut maintenant bloquer toute extension de la zone à bâtir en Suisse. Proposer purement et simplement le blocage de toute nouvelle zone à bâtir revient à mettre la Suisse sous cloche, pour des préceptes idéologiques environnementaux extrêmes. Heureusement le peuple suisse n'a pas suivi les initiateurs et la Suisse a cette fois compris la leçon de la LAT en refusant cette initiative. Quant au Valais, il a été aussi clair que lors de la votation sur la LAT en refusant ce texte à 8 contre 2.

**Superflue
& nuisible!**

NON
à l'initiative
extrême
contre le mitage

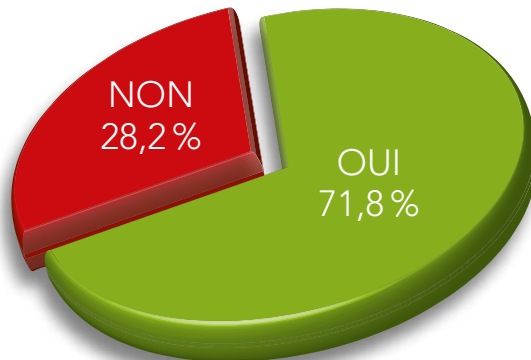


19-05-2019



LOI FÉDÉRALE RELATIVE À LA RÉFORME FISCALE ET AU FINANCEMENT DE L'AVS (RFFA)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 66,4 %

Valais oui à 71,8 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

RÉVISION DE LA LOI FISCALE – RFFA

Ce compromis trouvé au niveau du parlement fédéral est équilibré et visait à maintenir l'attrait de la Suisse en matière d'implantation d'entreprises, à promouvoir le tissu économique et à préserver l'emploi et les recettes fiscales. Le financement additionnel de l'AVS constituait la compensation sociale aux allègements fiscaux accordés aux entreprises. Seuls les extrêmes s'opposaient à ce texte pour des raisons diamétralement opposées puisque les verts sont contre toutes mesures pouvant favoriser une croissance éco-

nomique et à l'UDC on n'aime pas se conformer aux règles internationales. Au final, le score a parlé nettement en faveur de ce bon compromis.

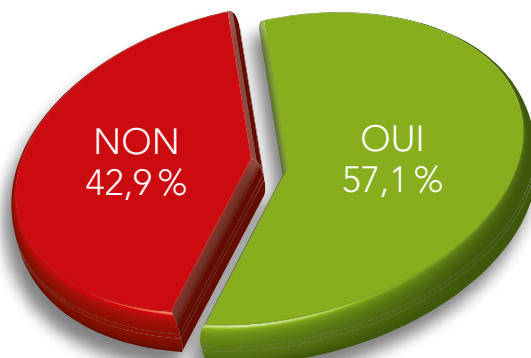


19-05-2019



ARRÊTÉ FÉDÉRAL «DÉVELOPPEMENT DE L'ACQUIS DE SCHENGEN»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 63,7 %

Valais oui à 57,1 %

Prise de position de l'UVAM:

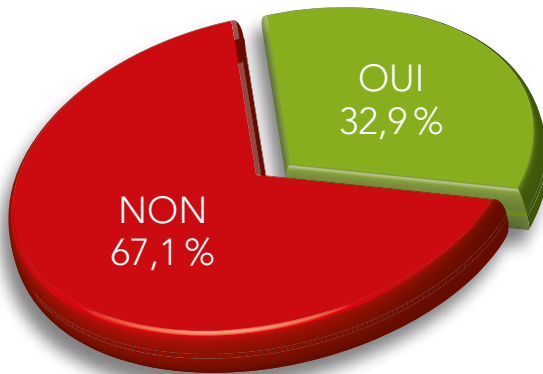
OUI

09-02-2020



INITIATIVE POPULAIRE «DAVANTAGE DE LOGEMENTS ABORDABLES»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 57,1 %

Valais non à 67,1 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

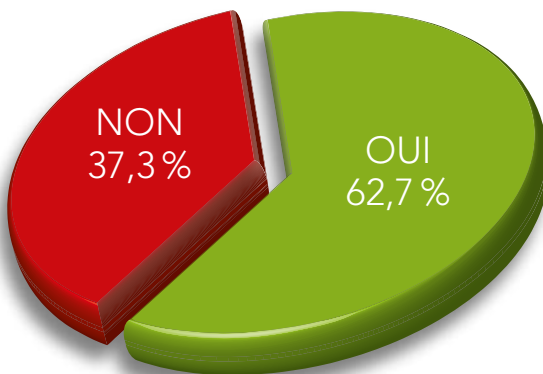


09-02-2020



MODIFICATION DU CODE PÉNAL ET DU CODE PÉNAL MILITAIRE (DISCRIMINATION ET INCITATION À LA HAINE)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 63,1 %

Valais oui à 62,7 %

Prise de position de l'UVAM:

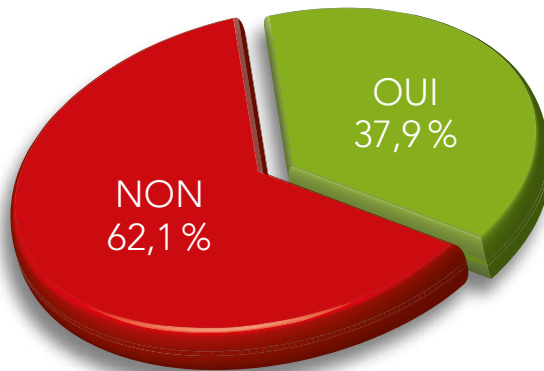
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

27-09-2020



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE IMMIGRATION MODÉRÉE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 61,7 %

Valais non à 62,1 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE DE LIMITATION

Cette initiative voulait défaire en 12 mois ce que la Suisse avait mis près de 30 ans à construire en matière de libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Grâce à la voie bilatérale, la Suisse bénéficie d'un statut

spécial qui contribue à sa prospérité. Cette initiative qui voulait nous donner vis-à-vis de l'Europe le même statut que la Turquie, l'Ukraine ou le Kosovo a heureusement été largement rejetée par le peuple suisse.

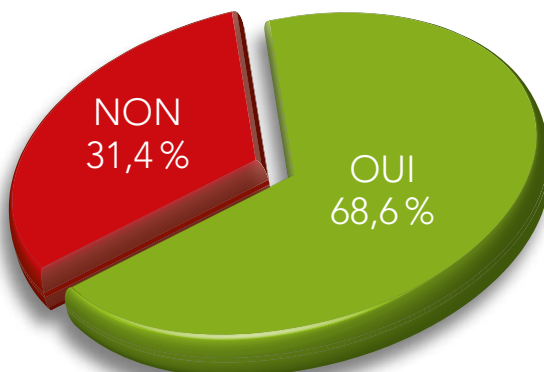


27-09-2020



MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA CHASSE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES ET OISEAUX SAUVAGES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 48,1 %

Valais oui à 68,6 %

Prise de position de l'UVAM:

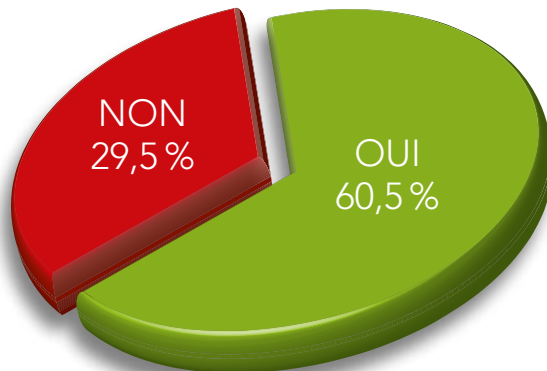
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

27-09-2020



MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES ALLOCATIONS POUR PERTE DE GAIN EN CAS DE SERVICE ET DE MATERNITÉ

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 60,3 %

Valais oui à 60,5 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI



CONGÉ PATERNITÉ

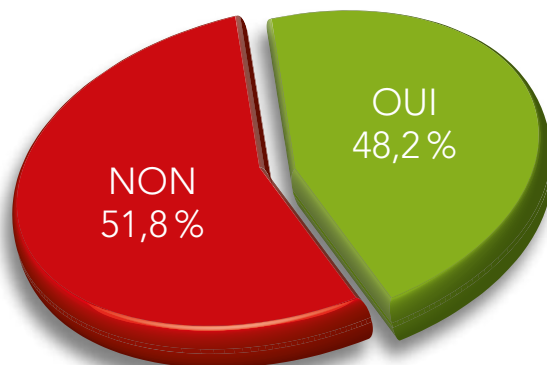
Ce compromis trouvé entre la situation actuelle et ce que demandait l'initiative a trouvé grâce aux yeux du peuple suisse comme valaisan. Le patronat, toujours sur la retenue en ce qui concerne les mesures qui renchérissent le coût du travail, a cette fois-ci décidé de soutenir ce congé paternité de 10 jours financé paritairement par les employeurs et les travailleurs.

27-09-2020



MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'IMPÔT DIRECT (DÉDUCTION FISCALE DES FRAIS DE GARDE DES ENFANTS PAR DES TIERS)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 63,2 %

Valais non à 51,8 %

Prise de position de l'UVAM:

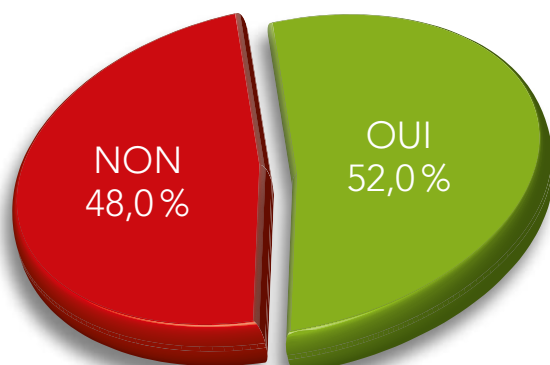
OUI

27-09-2020



ARRÊTÉ FÉDÉRAL RELATIF À L'ACQUISITION DE NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 50,1%

Valais oui à 52,0%

Prise de position de l'UVAM:

OUI

ACQUISITION DE NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT

Les affaires compensatoires susceptibles de venir grossir les carnets de commandes des entreprises (3,6 milliards de francs) ont fini par convaincre les chefs d'entreprises qui ne l'étaient pas sur la nécessité de l'acquisition de coûteux nouveaux avions. Sur le plan

valaisan comme sur le plan suisse, l'engagement du monde de l'économie, et de l'USAM et l'UVAM en particulier, a contribué au succès, bien qu'étriqué, de ce scrutin en faveur de l'achat de nouveaux avions de combat.

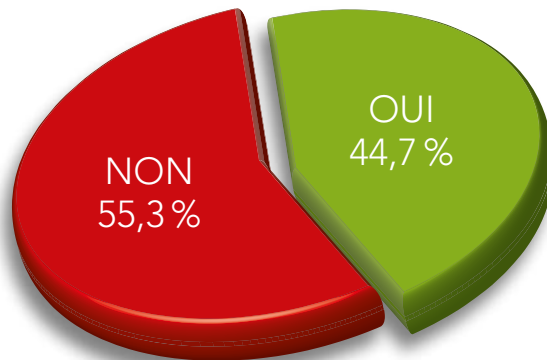


29-11-2020



INITIATIVE POPULAIRE «ENTREPRISES RESPONSABLES – POUR PROTÉGER L'ÊTRE HUMAIN ET L'ENVIRONNEMENT»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 50,7 %

Valais non à 55,3 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE POPULAIRE «ENTREPRISES RESPONSABLES»

Cette initiative qui aurait obligé les entreprises à surveiller et contrôler toute la chaîne d'approvisionnement en matière d'environnement et de droits de l'homme dans le monde entier, ce qui aurait relevé d'une mission impossible, surtout pour les PME **a fort heureusement été refusée grâce à la close de la majorité des cantons**, car le peuple suisse, contrairement au valaisan, l'avait accepté de justesse.

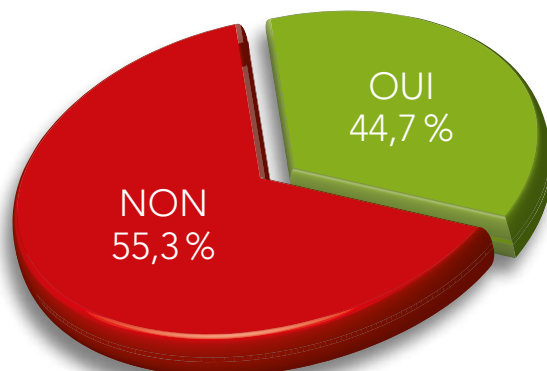


29-11-2020



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 57,5 %

Valais non à 64,6 %

Prise de position de l'UVAM:

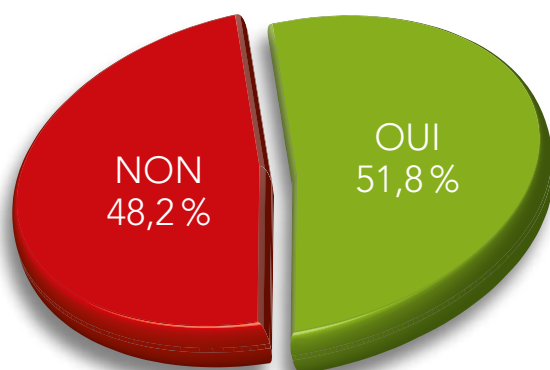
NON

07-03-2021



ARRÊTÉ FÉDÉRAL PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ENTRE L'AELE ET L'INDONÉSIE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 51,6%

Valais oui à 51,8%

Prise de position de l'UVAM:

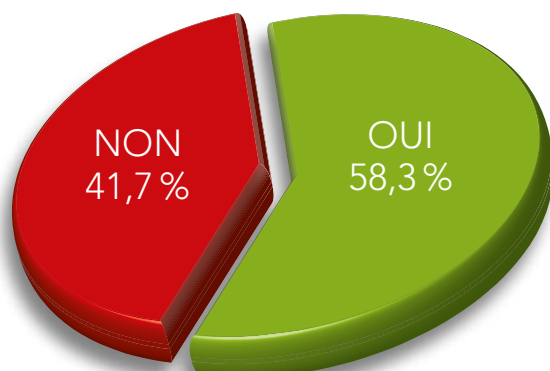
OUI

07-03-2021



INITIATIVE POPULAIRE «OUI À L'INTERDICTION DE SE DISSIMULER LE VISAGE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 51,2%

Valais oui à 58,3%

Prise de position de l'UVAM:

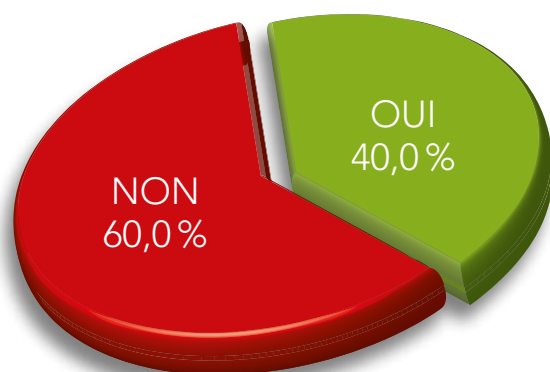
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

07-03-2021



LOI FÉDÉRALE SUR LES SERVICES D'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 64,4%

Valais non à 60,0%

Prise de position de l'UVAM:

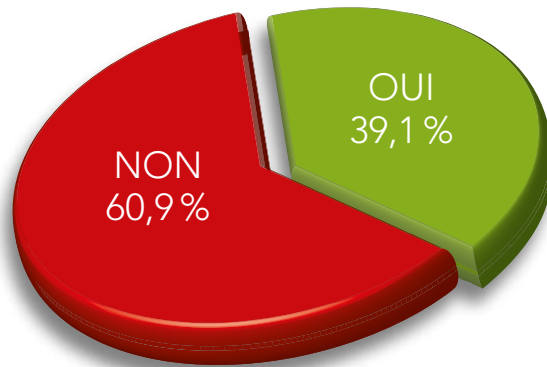
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

13-06-2021



LOI FÉDÉRALE SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (LOI SUR LE CO₂)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 51,6 %

Valais non à 60,9 %

Prise de position de l'UVAM:

La majorité des 2 tiers des membres du Conseil n'ayant pas été atteinte, l'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

LOI SUR LE CO₂

Cette loi fait partie de celle pour lesquelles le Conseil de l'UVAM, faute d'une majorité suffisante, n'a pas pris position. Si l'industrie de la construction soutenait fermement ce projet de loi offrant des perspectives de subventions intéressantes pour toutes personnes souhaitant rénover son habi-

tat, les autres secteurs économiques étaient plus circonspects sur l'efficacité des mesures proposées et opposés aux augmentations prévues. Au final ce sont ces derniers qui étaient le plus en phase avec la population suisse, mais surtout valaisanne qui a nettement refusé cette loi.

Coûteuse.
Inefficace.
Antisociale.



Non
à la loi ratée
sur le CO₂

loico2-ratee.ch



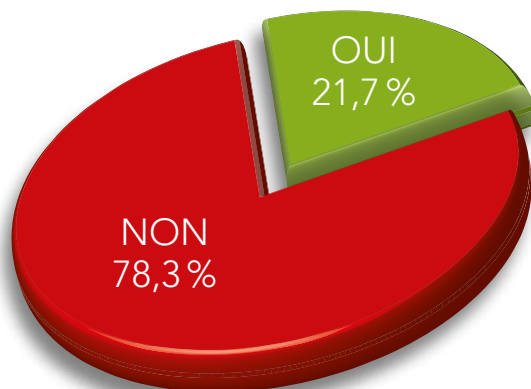
LE 13 JUIN
oui À LA LOI SUR LE CO₂ !

13-06-2021



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE EAU POTABLE PROPRE ET UNE ALIMENTATION SAINÉ

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 60,7 %

Valais non à 78,3 %

Prise de position de l'UVAM:

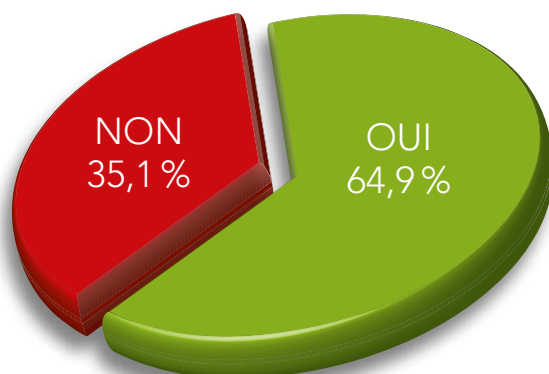
NON

13-06-2021



LOI FÉDÉRALE SUR LES MESURES POLICIÈRES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 56,6 %

Valais oui à 64,9 %

Prise de position de l'UVAM:

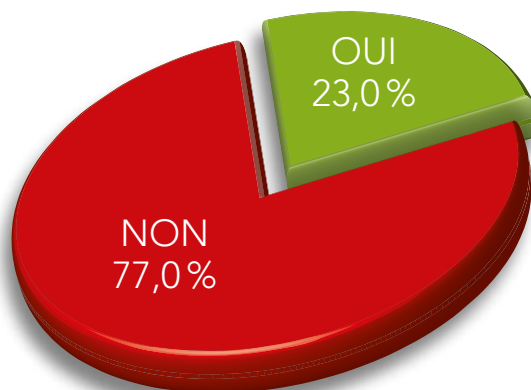
OUI

13-06-2021



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE SUISSE LIBRE DE PESTICIDES DE SYNTHÈSE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 60,6 %

Valais non à 77,0 %

Prise de position de l'UVAM:

NON



LOI COVID-19

Les référendaires, fâchés des restrictions, ont lancé le référendum contre le premier objet à se mettre sous la dent. Mais ils se sont trompés. C'est avec la loi sur les épidémies, adoptée en votation populaire le 22 septembre 2013, que le gouvernement a pris les mesures contestées. Refuser la loi Covid, aurait consisté à reprendre les aides déjà insuffisantes aux entreprises, sans leur permettre de retrouver leur liberté. Heureusement la mobilisation du

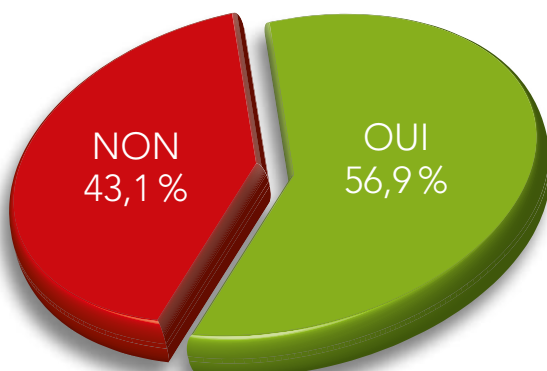
monde de l'économie a contribué à l'acceptation indispensable de ce projet de loi.

13-06-2021



LOI FÉDÉRALE VISANT À SURMONTER L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 60,2 %

Valais oui à 56,9 %

Prise de position de l'UVAM:

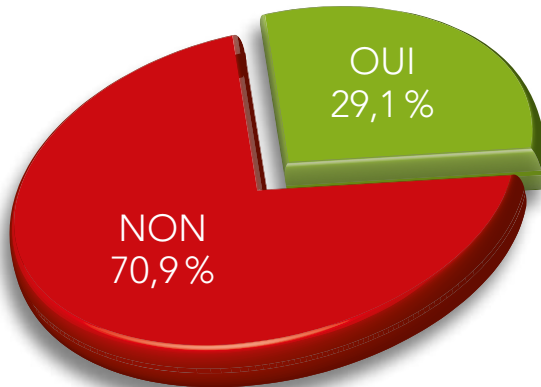
OUI

26-09-2021



INITIATIVE POPULAIRE «ALLÉGER LES IMPÔTS SUR LES SALAIRES, IMPOSER ÉQUITABLEMENT LE CAPITAL»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 64,9 %

Valais non à 70,9 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE SOCIALISTE DITE DES «99 %»

Le projet des jeunes socialistes ne visait pas à mieux redistribuer des richesses qui le sont déjà largement, mais il était d'abattre notre modèle économique et politique pour lui substituer les collectivismes qui, derrière les promesses merveilleuses, n'ont jamais offert que la misère et la désolation. Le peuple suisse a rejeté massivement cette initiative, avec la même vigueur qu'il l'avait fait avec le RBI voici 5 ans.

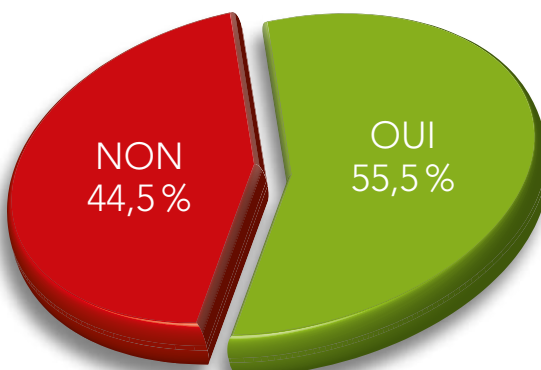


26-09-2021



MODIFICATION DU CODE CIVIL SUISSE (MARIAGE POUR TOUS)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 64,1 %

Valais oui à 55,5 %

Prise de position de l'UVAM:

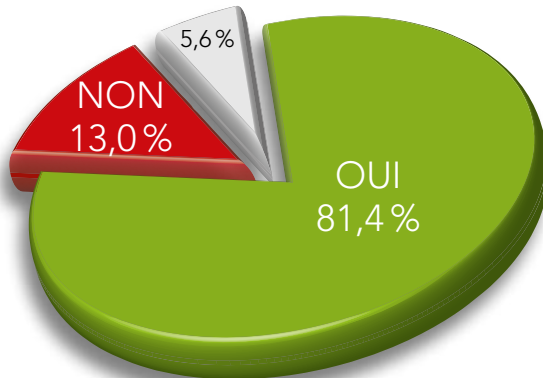
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

19-05-2019



RÉVISION PARTIELLE DE LA CONSTITUTION CANTONALE

19 mai 2019



Résultats

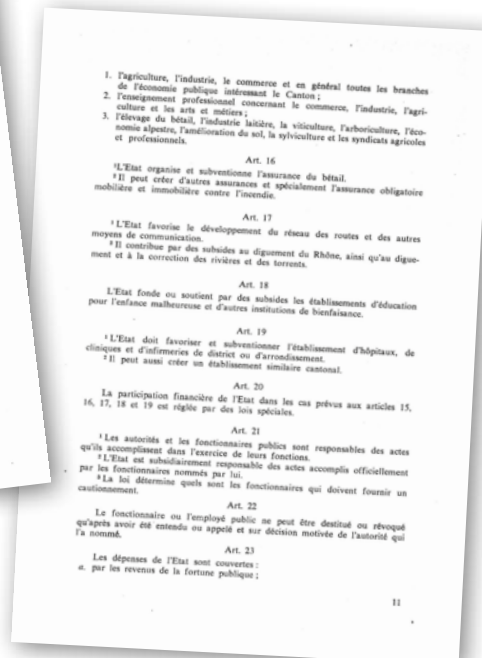
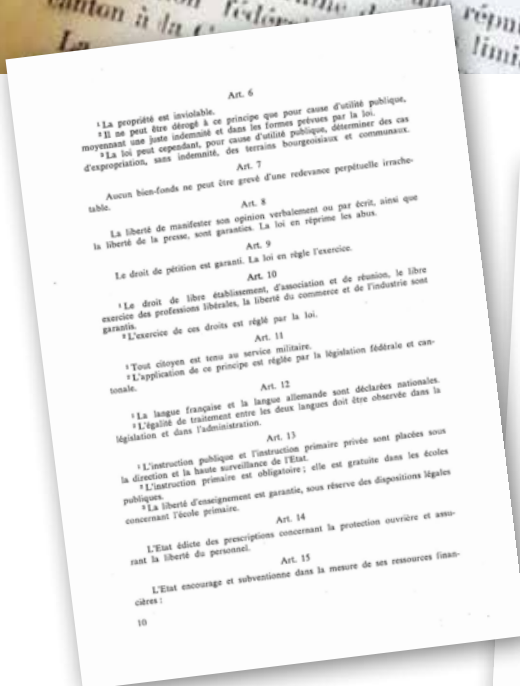
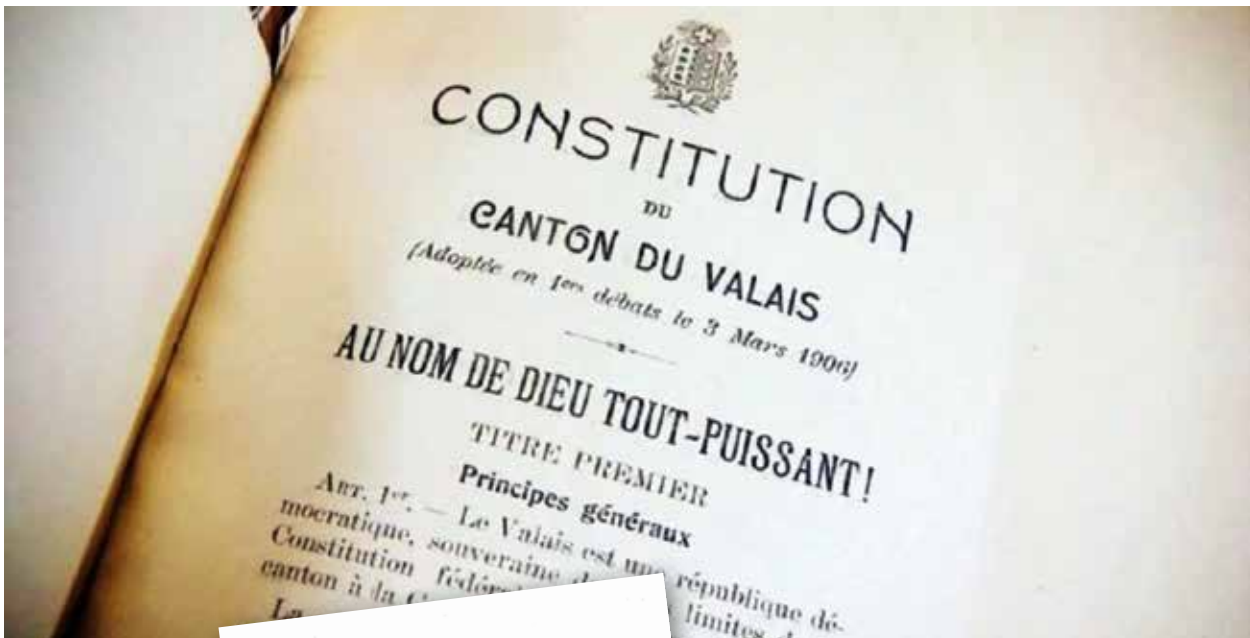
OUI 81,4 %

NON 13,0 %

(+5,6 % de bulletins blancs et nuls)

Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet



PRÉSIDENT: Fabio Regazzi

VICE-PRÉSIDENTS: André Berdoz et Daniela Schneeberger

DIRECTEUR: Hans-Ulrich Bigler

Associations professionnelles

Agrotec VS

**Kantonaler Landmaschinen-
und Schmiede-Verband**

PRÉSIDENT: Roland Walther, 079 725 48 99

CONTACT: Jean-Marc Ries, 024 471 10 10

AHV

Association hôtelière du Valais

PRÉSIDENT: Markus Schmid

CONTACT: Patrick Bérodot, 027 327 35 10

www.vs-hotel.ch

Association valaisanne des créatrices de vêtements

PRÉSIDENTE: Gabriela Schnyder, 027 455 44 84

www.couture-vs.ch

AVABPC

**Association valaisanne des artisans
boulangers-pâtisseries-confiseurs**

PRÉSIDENT: Albert Michellod

CONTACT: Pierre-Yves Actis, 027 327 22 65

www.boulangers-vs.ch

AVAE

Association valaisanne des auto-écoles

PRÉSIDENT: Grégoire Praz, 079 630 85 56

www.avae-vs.ch

AVALEMS

Association valaisanne des EMS

PRÉSIDENT: Franz Schmid

CONTACT: Arnaud Schaller, 027 323 03 33

www.avalems.ch

AVCC

**Association valaisanne des constructeurs
de cheminées**

PRÉSIDENT: Jérôme Gaillard

CONTACT: Andy Mathier, 027 327 51 34

www.avccc.ch

AVE

Association valaisanne des entrepreneurs

PRÉSIDENT: Alain Métrailler

CONTACT: Serge Métrailler, 027 327 32 32

www.ave-wbv.ch

AVEC

**Association valaisanne des entreprises
de carrelage**

PRÉSIDENT: Christian Frehner

CONTACT: Gérard Bernet, 027 327 32 32

www.carreleurvalais.ch

AVELESS

**Association valaisanne des entreprises
de linoléums et sols spéciaux**

PRÉSIDENT: Nestor Grichting

CONTACT: Rachel Dousse, 027 327 51 18

www.bureaudesmetiers.ch

AVEMEC

**Association valaisanne
des entreprises de menuiserie,
ébénisterie, charpente, vitrerie
et fabriques de meubles**

PRÉSIDENT: Maxime Métrailler

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41

www.avemec.ch

AVEN

**Association valaisanne
des entreprises de nettoyage**

PRÉSIDENT: Roger Bonvin

CONTACT: Andy Mathier, 027 327 51 34

www.aven-vs.ch

EIT.valais

**Association valaisanne
des installateurs-électriciens**

PRÉSIDENT: Thierry Salamin

CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21

www.eitvalais.ch

AVMB

**Association valaisanne des maîtres
bouchers**

PRÉSIDENT: Eddy Farronato

CONTACT: Flavien Claivaz, 027 323 11 85

www.ucova.ch

AVMPP

**Association valaisanne des maîtres
plâtriers-peintres**

PRÉSIDENT: Florian Lovey

CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31

www.avmpp.ch

AVMR

**Association valaisanne
des maîtres ramoneurs**

PRÉSIDENT: Xavier d'Amico

CONTACT: Andy Mathier, 027 327 51 34

AVSc

Association valaisanne de scieries

PRÉSIDENT: Guy Rouiller

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41

www.bureaudesmetiers.ch

CIV

Chambre immobilière Valais

PRÉSIDENT: Pascal Perruchoud

CONTACT: Vincent Hertig, 027 722 99 39

www.civ.ch

Coiffure Suisse section Valais romand

PRÉSIDENT: Gianni Cacciatore

CONTACT: Romy Hintz, 027 322 43 85

CVAGA

**Chambre valaisanne des agents généraux
d'assurances**

PRÉSIDENT: Vincent Borgeat

www.cvaga.ch

Carrosserie Suisse -Valais

PRÉSIDENT: Xavier Martig

CONTACT: Pierre-André Piller, 027 327 24 80

www.fcr.ch

FSPM

**Fédération suisse
des professionnels de la mécanique
section Valais**

PRÉSIDENT: Frédéric Pobelle

CONTACT: Fabrizio D'Avola, 079 542 61 34

www.fspm.ch

FVS Group

PRÉSIDENT: Vincent Claivaz

CONTACT: Samuel Bonvin, 027 722 00 34

www.fvsgroup.ch

UVAM

Union valaisanne des arts et métiers

PRÉSIDENT : Philippe Nantermod
VICE-PRÉSIDENT : Felix Ruppen
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Marcel Delasoie



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais - KMU Wallis

Associations professionnelles

GMV

Groupe Manufacture Valais
CONTACT : Jean-Charles Astori
www.manufacture-valais.ch

Gastrovalais

**Association patronale
pour la restauration et l'hôtellerie**
PRÉSIDENT : André Roduit
CONTACT : Yves Cotter, 027 322 47 47
www.gastrovalais.ch

Groupe Mutuel

Association d'assureurs
PRÉSIDENTE : Karin Perraudin
CONTACT : Vincent Claivaz, 0848 803 111
www.groupemutuel.ch

Jardin Suisse Valais

Association valaisanne des paysagistes
PRÉSIDENT : Stéphane Lattion
CONTACT : Lucien Christe, 027 327 51 41
www.jardinsuisse-valais.ch

LOGIN

Formation professionnelle
CONTACT : Daniel Delaloye, 058 852 57 91
www.login.org

Metaltec Valais/Wallis

**Association valaisanne des entreprises
de construction métallique**
PRÉSIDENT : Philippe Bruttin
CONTACT : Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.metaltecsuisse.ch

physiovalais-wallis

PRÉSIDENT : Sébastien Gattlen
CONTACT : Romy Hintz, 027 322 43 87
www.physioswiss.ch/valais

Pro-Economy.vs

PRÉSIDENT : Laurent Tschopp
CONTACT : Christelle Chevalley Emery, 027 455 60 83
www.pro-economy-vs.ch

suissetec OW

suissetec oberwallis
PRÉSIDENT : Matthias Gruber
CONTACT : Xaver Erpen, 027 946 56 29
www.suissetecoberwallis.ch

SwissOil - Valais

PRÉSIDENT : Yvan Maistre
CONTACT : Flavien Claivaz, 027 323 11 85
www.swissoilschweiz.ch

Tec-Bat

PRÉSIDENT : Patrice Cordonier
CONTACT : Amalia Massy, 027 327 21 31
www.tec-bat.ch

UCOVA

Union commerciale valaisanne
PRÉSIDENT : Manfred Stucky
CONTACT : Flavien Claivaz, 027 323 11 85
www.ucova.ch

UPSA

**Union professionnelle suisse
de l'automobile section Valais**
PRÉSIDENT : Charles-Albert Hediger
CONTACT : Pierre-Yves Actis, 027 327 22 64
www.upsa-vs.ch

UVEP

Union valaisanne des écoles privées
PRÉSIDENT : Alexandre Moulin, 027 322 23 84
www.uvep-online.ch

Sections locales et régionales

ARMECO

**Société des arts et métiers et
commerçants de Martigny**
PRÉSIDENT : Serge Richoz
CONTACT : Serge Gabioud, 079 321 83 31
www.armeco.ch

Arts et métiers de Crans Montana

PRÉSIDENT : Ferenc Till
CONTACT : Jérôme Di Stasi
www.cmam.ch

Société industrielle des arts et métiers de Sion

PRÉSIDENT : Gilles Bornet
CONTACT : Alexandre Moulin, 027 322 78 83

Gewerbeverein Brig-Glis

PRÉSIDENT : Michel Rotten, 027 923 15 15

Gewerbeverein Naters

PRÉSIDENT : Christian Zenzünen
CONTACT : Yves Zurwerra, 027 924 34 20
www.gewerbeverein-naters.ch

Gewerbeverein Visp

PRÉSIDENT : Nicolas Kuonen, 027 948 87 87

L'UVAM C'EST :

37 associations professionnelles
6 sections locales et régionales
7002 entreprises du Valais romand
1993 entreprises du Haut-Valais



Rencontre des élus à Berne – Les conseillers nationaux Jean-Luc Addor et Philipp Matthias Bregy

SESSION DES ENTREPRISES

Sous l'impulsion de son Président Philippe Nantermod, l'UVAM a mis sur pied le 25 février 2020 la première de ce qui devait être une longue série de rencontres intitulées «La Session des Entreprises».

Cette rencontre avait pour objectif de faire en sorte que les entrepreneurs valaisans aient la possibilité de faire part aux parlementaires valaisans à Berne de leurs préoccupations et de leur point de vue en ce qui concerne les différents sujets qui touchent de près le monde de l'économie et qui seront débattus lors de la prochaine session des Chambres fédérales.

Tous les parlementaires valaisans ont été invités à venir défendre leur position, leur travail au sein des commissions, et, surtout, de venir écouter le point de vue des chefs d'entreprises valaisans au cours d'échanges animés et constructifs.

Cette première fut un succès, mais COVID-19 étant passé par là, elle est pour l'instant restée unique.



Dialogue entre la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et le président de l'USAM Fabio Regazzi lors des Journées romandes de l'USAM 2021 à Champéry

sgv usam

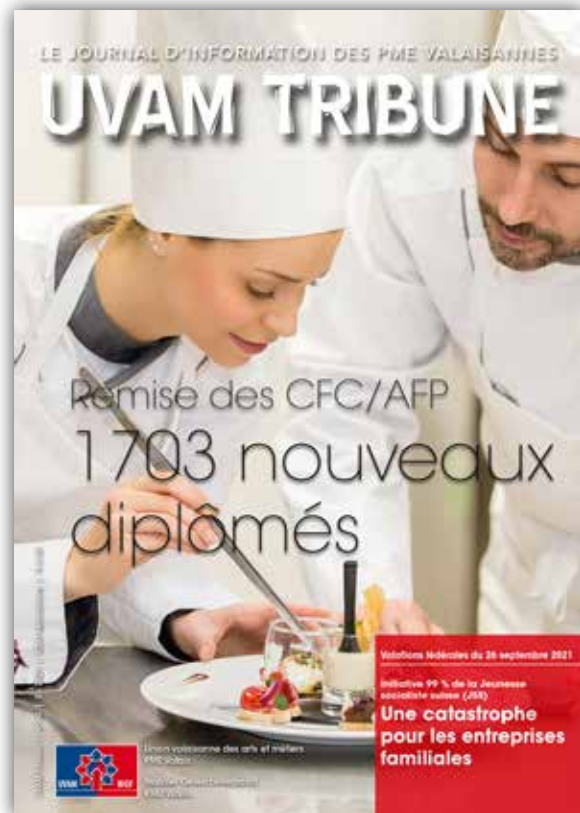
Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises. Et la force du nombre est souvent prépondérante en politique. Encore faut-il disposer des relais indispensables avec la base afin que le message passe et que les vœux des entreprises puissent être pris en compte dans les décisions.

L'USAM a eu la chance de pouvoir compter trois Valaisans, Jacques-Roland Coudray, Julien Morand et Paolo Naselli qui siègent à la Chambre suisse des arts et métiers. Par ailleurs, le secrétaire général, Marcel Delasoie, est actif dans deux commissions importantes que sont la formation professionnelle et la politique sociale.

L'USAM exerce un travail de lobbying permanent et efficace auprès des parlementaires fédéraux. Ses représentants hantent en permanence les travées de la salle des pas perdus du Palais fédéral pour appuyer et étayer les préoccupations des PME de Suisse. Souvent avec succès, parfois sans obtenir satisfaction, mais toujours avec une conviction inébranlable que les PME sont une composante essentielle du système économique suisse et que leurs intérêts doivent à tout prix être préservés. Le travail de lobbying de l'USAM, en matière essentiellement

- d'aménagement du territoire;
 - de droit du travail;
 - de fiscalité;
 - de réduction des tâches administrative pour les PME;
 - de réglementation de tout ordre;
- ainsi que de tout sujet touchant de près ou de loin aux conditions cadres dans lesquelles évoluent nos entreprises et nécessaires au bon fonctionnement d'une PME.





UVAM TRIBUNE - LE TRAIT D'UNION DES ENTREPRISES VALAISANNES

NUMÉRO
50

Au fil des numéros, notre organe de communication est devenu, à la fois le magazine de l'économie valaisanne et un vrai journal d'information avec ses rubriques politique, économique, juridique et fiscale et ses chroniques sur la vie des associations et des entreprises.

Trait d'union indispensable entre tous les secteurs économiques du canton, l'UVAM Tribune et son clone en allemand, le WGV im Fokus, participent maintenant depuis plus de 13 ans à l'information au sein des PME, mais aussi du grand public valaisan via les cafés, les salons de coiffure, les salles d'attente et coin réception des entreprises.

Son rôle est important et correspond tout à fait aux objectifs de notre Union, à savoir: faire entendre la voix des PME, faire connaître leurs préoccupations, faire parler les arguments en faveur d'une politique favorable au développement économique du Valais, fédérer les entreprises et les inviter à défendre le point de vue des organisations patronales, et informer les milieux politiques et les citoyennes et citoyens des préoccupations des chefs d'entreprise.

La force des milieux économiques résidera dans leur capacité à se rassembler et faire bloc en cas de nécessité; à cet effet l'UVAM Tribune et le WGV im Fokus constituent un outil exceptionnel.

PANDÉMIE DU COVID-19

Cette législature 2018-2021 aura été fortement influencée par la pandémie du COVID-19. Dès la fin 2019 et les premières inquiétudes par rapport à la propagation de ce virus, en passant par la décision du Conseil fédéral du 16 mars 2020 informant de la fermeture dès le 19 mars de la plupart des lieux publics, commerces, cafés-restaurants, etc., en passant par les communications hebdomadaires du Conseil fédéral après lesquelles il fallait adapter le message à transmettre et la stratégie, ces deux dernières années ont été rythmées par ce sacré virus.

Séances hebdomadaires de la task force cantonale « Economie », séance

hebdomadaire des directions des unions cantonales des arts et métiers, séances régulières du Groupement romand des arts et métiers: rapidement chacun a dû se familiariser avec Zoom, Team's, Skype ou d'autres plateformes encore, et rapidement adapter sa communication, les mesures préconisées, les interventions au niveau politique pour préserver ce qui pouvait l'être en matière d'activité économique, pour obtenir des aides indispensables pour nos PME et nos commerces. Il faut le savoir: les RHT et les conditions d'obtention facilitées, les APG pour patrons et indépendants, les aides pour les cas de rigueur, n'ont été obtenues qu'au prix de démarches engagées et insistantes à tous les échelons de notre système politique.

Dès mars 2020, ce fut un travail sans relâche. Le 11 avril, nous avons fait paraître de pleines pages dans la presse locale pour sensibiliser la population à l'importance primordiale de maintenir une activité économique afin d'éviter une situation catastrophique qu'un lock down provoquerait.

Si en été 2020 le nombre d'infections s'est tassé, laissant naître un petit espoir de normalisation, les vagues successives de l'automne, puis de l'hiver 2021 nous ont vite convaincus qu'on en aura pour un moment à éradiquer ce virus. Enfin, le vaccin vient faire renaître tous les espoirs, et malgré une quatrième vague, moins virulente à mesure que le taux de vaccination progresse, il semble que le bout du tunnel peut être aperçu.

Cette pandémie, de loin le plus large fléau jamais vécu par une très grande majorité de la population mondiale, nous a fait prendre conscience de la grande fragilité et la vulnérabilité de notre société, mais aussi, mais surtout, nous a appris à garder pleine confiance dans la capacité de l'humanité à réagir et à faire face au pire.



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais - KMU Wallis



Chambre Valaisanne
de Commerce et d'Industrie
Walliser Industrie-
und Handelskammer



constructionvalais
membre de constructionsuisse



AVENIR INDUSTRIE
VALAIS / WALLIS

LETTRE OUVERTE AUX VALAISANNES ET AUX VALAISANS

Le coronavirus impacte notre vie depuis bientôt un mois, dans des proportions que nous n'avons jamais connues. Face à cette grave crise sanitaire, des mesures fortes ont été adoptées. Nous les soutenons.

La pandémie n'implique cependant pas d'arrêter toute activité, au contraire. Le Valais et la Suisse ont et auront encore toujours besoin de travailler de produire et distribuer les biens et services dont nous avons toutes et tous besoin, de produire la richesse et de créer la valeur qui assure la prospérité de notre pays et par là-même les flux financiers qui paient nos salaires, notre système de santé, nos loyers, notre qualité de vie.

Ceux qui aujourd'hui affirment qu'il n'y a qu'à cesser toute activité et que l'Etat subviendra à leur manque à gagner vendent un rêve qui ne correspond pas à la réalité.

La Confédération ne prévoit pas et n'indemniserait pas toutes les entreprises. Seule une partie percevra le chômage partiel. Les aides sont plafonnées et la plupart sont remboursables.

Il est absolument nécessaire que les revenus des ménages des Valaisannes et des Valaisans soient assurés. Le redémarrage se fera attendre et sera rythmé probablement par des faillites et des licenciements, avec à la clé une situation bien pire que la crise sanitaire actuelle.



Il est temps aujourd'hui de continuer à soutenir l'activité et de la rendre possible, dans le respect de la santé de tous les travailleurs et des directives de l'OFSP, et pour la plus grande majorité des professions.

Dans le dispositif actuel, il incombe à l'employeur d'assurer le niveau de sécurité nécessaire et préconisé pour l'ensemble des travailleurs. Nous avons tous pu le constater par exemple dans les magasins d'alimentation ou les stations-service. Des contrôles sont effectués et seule une minorité d'entre eux a mis à jour certaines lacunes. Nous estimons qu'il est également de la responsabilité de tous, patrons, cadres, employés, ouvriers, vendeurs, apprentis et clients, de respecter les mesures d'hygiène, de proposer de nouvelles manières d'organiser le travail.

Vendredi 3 avril, le Conseil fédéral a annoncé une mesure originale basée sur la commande préalable et le retrait « drive in ». Après quelques jours d'essais et d'ajustements, une telle mesure devrait pouvoir être étendue à toute l'activité commerciale. C'est avec cette inventivité et cet engagement que nous pourrions résister durant la crise et repartir dans les meilleures conditions dès que la situation sera à nouveau normale. Vos associations travaillent étroitement avec le pouvoir politique pour fixer les conditions, **mais c'est dans l'engagement de chacun que réside la solution.**



Ensemble, nous pouvons gagner la bataille du coronavirus. Et cela ne peut se faire qu'avec vous, entrepreneurs, collaborateurs, indépendants et clients de l'économie valaisanne.

Visuels à télécharger sous
www.uvam-vs.ch
www.cci-valais.ch
www.ucova.ch
www.udj-valais.ch
www.constructionvalais.ch
www.avenir-industrie.ch

E-mails, lettres et toutes communications: **N'HÉSITEZ PAS À FAIRE PASSER LE MESSAGE**

Contre le Coronavirus...
Nous travaillons!

- Dans le respect des règles de sécurité
- Pour un meilleur service assuré
- Pour le maintien de l'activité économique

Contre le Coronavirus...
Nous livrons!

- Dans le respect des règles de sécurité
- Pour un meilleur service assuré
- Pour le maintien de l'activité économique

Contre le Coronavirus...
Nous ouvrons!

- Dans le respect des règles de sécurité
- Pour un meilleur service assuré
- Pour le maintien de l'activité économique

POLITIQUE CANTONALE

L'acceptation de la révision de la loi fiscale fédérale devait également conduire à une révision de la loi fiscale cantonale. Il sied de dire que pour aboutir à ce que finalement l'on peut considérer comme un bon compromis, ce fut un long combat, de multiples séances, une participation à la commission de 2^e lecture du Grand Conseil, des rencontres bilatérales et des négociations acharnées. Ce sujet avait même été le thème d'un très intéressant débat lors de notre dernier Congrès à Brigue.

Car ce résultat satisfaisant pour nos PME (baisse significative de l'impôt sur le bénéfice pour celles déclarant

un bénéfice inférieur à 250000 francs à 11,89 %) a été obtenu de haute lutte ; surtout la suppression de l'impôt sur l'outil de production. Sur le plan cantonal, notre grand argentier a vite compris que cet impôt que le Valais était le dernier à percevoir devait disparaître lors de cette révision. Mais les communes ne le voyaient pas de cet œil, car quelques-unes d'entre elles sont le siège de grandes sociétés industrielles (Viège, Sierre, Monthey) dont l'impôt sur l'outil de production se chiffre en millions. Et ces dernières, avec l'appui de la fédération des communes, de la gauche et de quelques esprits chagrins, entendaient bien conserver cet impôt d'un autre temps.

Finalement, après des débats engagés, le compromis a été trouvé avec une solution offrant aux communes un délai de 10 ans pour digérer la suppression de cet impôt. 10 ans, c'est long, mais c'est surtout la certitude qu'après, cet impôt sera enfin rangé aux oubliettes sur le plan communal également.

Révision de la constitution

Ensemble, les associations économiques valaisannes ont livré leur réponse à la consultation sur cette révision de la constitution. Elles ont veillé au respect de trois principes fondamentaux, à savoir :

- La préservation de la liberté économique
- L'équilibrage de la durabilité
- La stabilité des institutions et la pérennité de la nouvelle constitution.

LOM

Loi sur l'ouverture des magasins

Le groupe de travail mis sur pied par le Conseil d'Etat et auquel l'UVAM a été conviée a terminé son travail. Le Conseil d'Etat a mis son projet de loi en consultation et le Grand Conseil



devrait s'atteler au dossier incessamment. Un assouplissement des horaires de travail est souhaité/accepté de tous. Les modes de vie ont changé et les horaires doivent être élargis afin de permettre à chacun de trouver son créneau pour faire ses achats. Les communes touristiques bénéficient d'une plus grande et indispensable latitude. Aujourd'hui il devient difficile d'affirmer qu'un village ou une ville n'est pas touristique dans notre canton. Les petits commerces doivent pouvoir ouvrir lorsque les clients sont là. Dans ces mesures d'assouplissement des horaires on pourrait également faire la distinction entre les grandes surfaces et les magasins, échoppes artisanales et petits commerçants qui animent les centres des villes et villages.

Allocations familiales

Voyant que les cantons de Vaud et Genève étaient passés à 300 francs par enfant, les syndicats chrétiens ont lancé une nouvelle initiative pour augmenter les allocations familiales en Valais. Cette démarche est incorrecte dans le sens ou dans les cantons précités, ces augmentations ont été octroyées en compensation d'une baisse importante du taux d'impôt dans le cadre de la révision de la loi fiscale. Combattre vigoureusement une baisse du taux d'impôt en Valais et après coup lancer

une initiative pour augmenter les allocations familiales, c'est une manœuvre dans laquelle le Conseil d'Etat n'aurait pas dû s'immiscer. Or, ce même Conseil d'Etat, non seulement approuve l'augmentation demandée, mais en plus propose de supprimer l'article qui prévoit que toute augmentation supérieure au minimum fixé au niveau suisse serait financée paritairement par des cotisations des employeurs et des travailleurs. Ce n'est pas aux entreprises seules à financer une politique nataliste de l'Etat du Valais.

Pire, l'Etat prélevant l'impôt sur les allocations familiales, ces augmentations ne profitent pas aux familles comme ils veulent bien le dire, mais à la seule caisse de l'Etat du Valais.

Le Grand Conseil doit absolument corriger le tir. Les allocations familiales doivent profiter aux seules familles. Et pour ce faire, la meilleure des solutions est de ne pas prélever l'impôt dessus. Tout le monde y gagnerait, mais surtout les familles.

Si le Grand Conseil devait aller dans la direction que propose la commission de 2^e lecture en approuvant le projet du Conseil d'Etat (augmentation des AF et suppression du partage des cotisations pour les AF supérieures à 200 francs), le Conseil de l'UVAM a d'ores et déjà décidé de lancer un référendum contre cette révision de la LALAFam.

CHARTRE UVAM – ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

Le soussigné,

.....
candidat aux élections fédérales 2019, déclare adhérer et soutenir le programme ci-dessous.

L'UVAM s'engage, par voie de presse, à lui apporter son soutien.

FISCALITÉ ET IMPÔTS

- S'engager pour une fiscalité plus attractive pour les entreprises (impôt sur le bénéfice, sur le capital et sur les dividendes).
- Refuser toute augmentation de taxe à charge exclusive des entreprises (redevance, etc.).
- Refuser la suppression de la déduction des dépenses d'entretien et d'amélioration énergétique des immeubles.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

- Se battre pour renforcer les compétences des cantons en aménagement du territoire.
- Refuser une LcAT plus restrictive que les dispositions fédérales.
- Combattre les 2 initiatives populaires excessives sur les pesticides.
- Soutenir le programme bâtiment du canton dans le domaine énergétique.
- Réduire l'empreinte carbone des entreprises par des mesures compatibles avec l'économie de marché.

CHARGES SOCIALES ET ASSURANCES SOCIALES

- Pas de financement de la retraite uniquement sur le dos des partenaires sociaux.
- Pas de financement de l'AVS par l'endettement. Privilégier un rehaussement de l'âge pivot.
- Dépolitiser le taux de conversion minimum LPP.
- S'opposer à l'augmentation des allocations familiales et à toute augmentation du coût du travail.

ÉCONOMIE ET MARCHÉS PUBLICS

- Du fair-play dans les marchés publics et valoriser les compétences locales.
- Pas de nouvelles entraves au droit du travail (rejet du salaire minimum et de l'augmentation des vacances) et assouplir les règles sur les horaires de travail.
- Soutenir un assouplissement des horaires d'ouverture des magasins.
- Améliorer et accélérer les procédures d'extension des CCT et soutenir le partenariat social.
- S'engage à éliminer la concurrence déloyale des grandes entreprises concessionnaires subventionnées ou bénéficiant d'un monopole public.

FAILLITES

- Exclure du marché les « serial failers ».
- Centraliser les registres des offices des poursuites.

NUMÉRISATION

- Adopter une administration svelte avec des services simples et en ligne.
- Favoriser l'introduction des nouvelles technologies.
- Economie traditionnelle et numérique: mêmes obligations et mêmes droits.

EUROPE ET INTERNATIONAL

- Maintenir et renforcer les accords bilatéraux avec l'UE.
- Assurer des conditions-cadre propices au développement de l'économie.
- Adapter les règles du droit des étrangers pour permettre la délivrance de permis de travail aux personnes nécessaires à l'économie.

.....
, le

2021

Signature :
.....

CHARTRE UVAM

Tous les candidats de tous les partis ont été invités à signer une charte en déclarant soutenir un programme politique favorable au développement économique des entreprises valaisannes. Il est évident que cette charte se base sur la confiance, mais lors des votes sensibles, il serait peu glorieux de la part d'un élu de renier son soutien au programme auquel il a adhéré. L'UVAM félicite les députés et députés suppléants signataires de la charte pour leur élection :

Députés du Bas-Valais

Sylvie Masserey Anselin
Benoît Bender
Thomas Birbaum
Alexandre Cipolla
Christophe Claivaz
David Crettenand
Stève Delasoie
Jérôme Desmeules
Julien Dubuis
Pierre Gualino
Valériane Grichting
Grégory Logean
Blaise Melly
Julien Monod
Didier Morard
Bruno Perroud
André Roduit
Emilien Roduit
Jean-Michel Savioz
Fabien Schafeitel
Arnaud Schaller
Sonia Tauss-Cornut
Chantal Voeffray-Barras

Députés-suppléants du Bas-Valais

Mathieu Couturier
Adeline Crettenand
Michel Cretton
Romaine Duc-Bonvin
Andrea Duchoud
Amandine Francey
Jérôme Guérin
Alexandre Luy
Yvan Maistre
Philippe Moerch
Sandy Pravato
Sébastien Rey
David Rossier
Philomène Zufferey-Circelli

Députés du Haut-Valais

Gilles Florey
Bernhard Frabetti
Mischa Imboden
Urs Juon
Aron Pfammatter
Pascal Salzmänn
Charlotte Salzmänn-Briand
Dieter Stroessel
Patrick Zimmermann
Fabian Zurbriggen

Députés-suppléants du Haut-Valais

Andreas Aquilino
Martin Giachino
Daniela Pollinger
Aurel Schmid
Diego Schmid
Marco Schnydrig
Alwin Venetz



FORMATION PROFESSIONNELLE

La voie de l'apprentissage est, en Valais plus encore que dans des cantons plus urbain, la voie la plus prisée par les jeunes au moment du choix entre voie académique et apprentissage.

Ce qui à l'époque aurait pu être considéré, à tort, comme une voie qui n'offrait pas de débouchés, ne l'est plus de nos jours avec les nombreuses possibilités aujourd'hui offertes aux jeunes en cours de formation ou au terme de leur apprentissage de faire une maturité professionnelle qui leur ouvre les portes des hautes écoles.

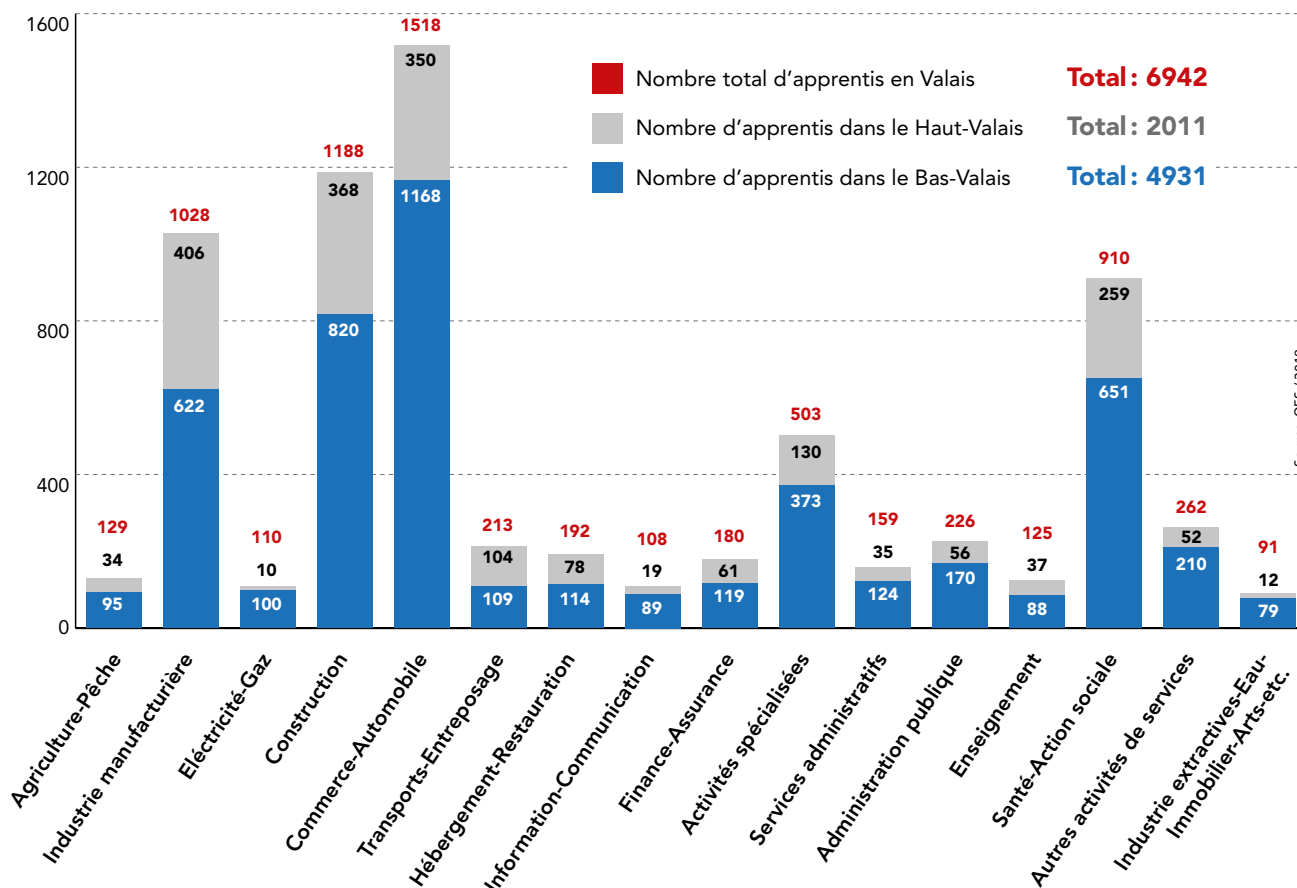
C'est une voie que beaucoup de jeunes privilégient; c'est fort bien ainsi car l'expérience ainsi acquise et leur

bagage pratique sont d'une précieuse aide pour la poursuite de leur formation.

Beaucoup de secteurs disposent d'une filière de formation professionnelle supérieure du type brevet et maîtrise, et les jeunes, leur CFC en poche, peuvent également choisir cette option qui les amène au sommet des connaissances de leur métier et vers la voie des responsabilités, jusqu'à, pour beaucoup d'entre eux, mener et développer leur propre entreprise.



Nombre d'apprentis en Valais par domaine





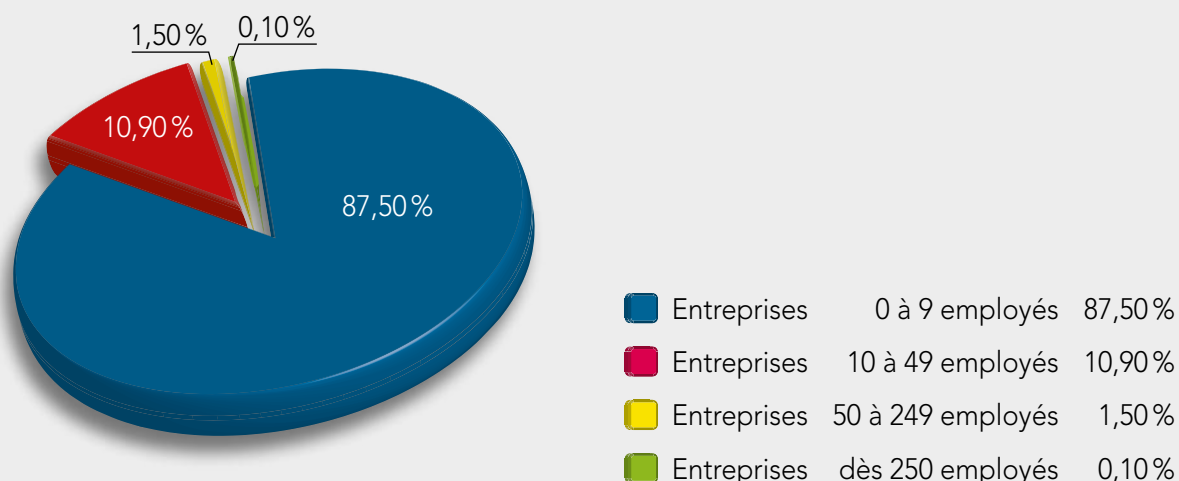


SALON DES MÉTIERS ET FORMATIONS

YOUR Challenge – Salon des métiers et formations – co-organisé par ses membres fondateurs, à savoir le FVS Group, ses infrastructures et sa science de l'organisation de manifestations en tous genres, le Service cantonal de la formation professionnelle et son engagement sans faille pour la cause, et l'UVAM, son réseau et ses connaissances des milieux professionnels, est le rendez-vous incontournable des jeunes Valaisannes et Valaisans en quête de leur voie professionnelle. Tous les secteurs économiques du canton sont à découvrir. Les prestations des associations professionnelles rivalisent toute d'engagement et d'ori-

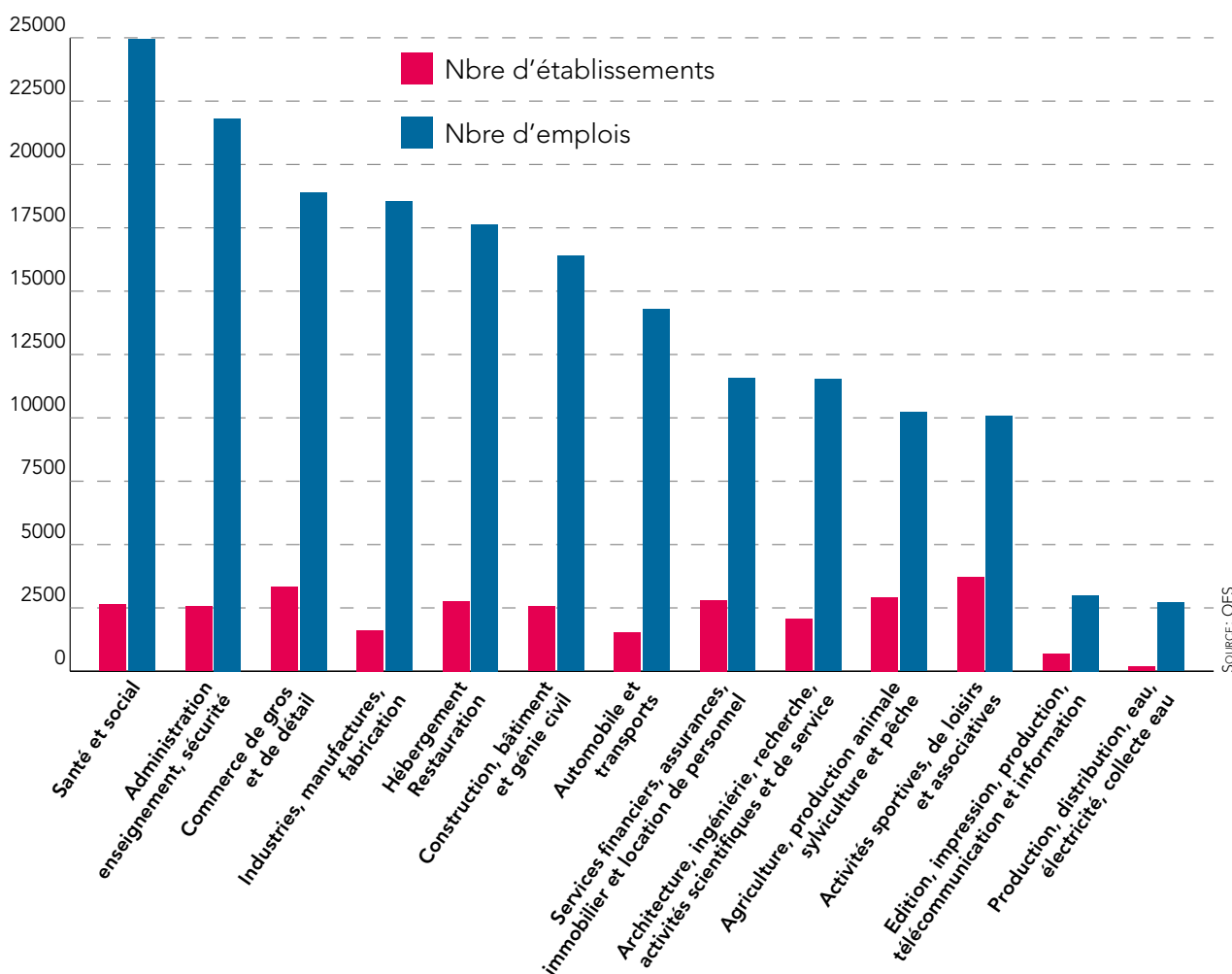
ginalité pour offrir à la jeunesse valaisanne un tableau concret des activités des professions qu'elles représentent et, ainsi ensemble, présenter une palette complète des professions qui sont prêtes à accueillir chaque année plus de 2000 nouveaux apprentis. L'UVAM saisit l'occasion du présent rapport pour remercier toutes les associations professionnelles pour leurs présentations toujours très attractives et les investissements conséquents consentis. Elle remercie également la Loterie romande qui, par son soutien financier, permet aux associations professionnelles de présenter des stands de haute qualité.

NOMBRE D'ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR TAILLE



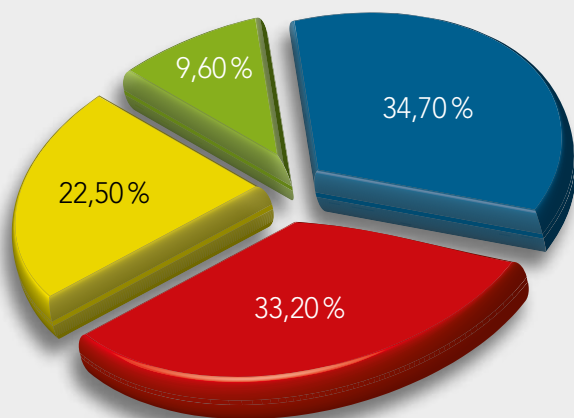
SOURCE: OFS

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET D'EMPLOIS EN VALAIS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



SOURCE: OFS

EMPLOIS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES



■	Entreprises	0 à 9 employés	34,70%
■	Entreprises	10 à 49 employés	33,20%
■	Entreprises	50 à 249 employés	22,50%
■	Entreprises	dès 250 employés	9,60%

SOURCE : OFS

LE VALAIS, SES ENTREPRISES ET SES EMPLOIS

**29 392 entreprises occupant
180 185 personnes*,
soit en moyenne 6 personnes
par entreprise**

Le tissu économique de notre canton est composé pour 87,5% d'entreprises sans ou comptant moins de 10 travailleurs. Ces mêmes microentreprises d'une moyenne de 2,5 personnes chacune représentent 34,7% des emplois de notre canton. Les très petites entreprises sont donc extrêmement importantes et leur dynamisme est essentiel à la croissance économique du Valais. A l'autre bout du cercle, l'on constate que seules 32 entreprises emploient plus de 250 collaborateurs, et la

moyenne des collaborateurs de celles-ci se monte à 538. La santé individuelle de chacune d'entre elles est évidemment extrêmement importante.

Si donc l'Etat doit se montrer attentif à la bonne santé de notre industrie dont les quelques trop rares entreprises doivent pouvoir bénéficier de conditions-cadres favorables, il doit développer à l'égard des PME de notre canton une attention encore plus soutenue. Ces dernières sont en effet très sensibles au climat économique et aux problématiques liées à leur existence. De trop lourdes charges administratives, une administration trop tatillonne en matière de sécurité, d'hygiène, de normes en tous genres et trop friande en matière de données statistiques peut décourager bon nombre de patrons à poursuivre leur aventure indépendante. Or, pour qu'il y ait des emplois, et c'est une évidence de le dire, mais une nécessité de le répéter régulièrement, il faut d'abord des personnes qui aient envie de mener une entreprise.

* y compris patrons seuls et service public



Rentrée de l'économie valaisanne (REV) et Rendez-vous économique de la Foire du Valais: les deux font le plein à chaque édition.





CONCLUSION

D'aucuns trouvaient que l'existence de l'UVAM n'était plus nécessaire à la défense des intérêts des PME valaisannes et plus globalement de l'économie de notre canton. D'autres au contraire se seraient trouvés fort dépourvus si l'UVAM avait été appelée à disparaître. Ce ne fut pas le cas ni le vœu de nombreuses associations, conscientes que, pour que leurs préoccupations soient entendues, relayées, défendues, une structure telle que l'UVAM avec son parlement qu'est le Conseil, son organisation et son fonctionnement, son rattachement à l'USAM, la plus grande organisation patronale de Suisse, et certainement la

plus influente, car représentant près de 500 000 entreprises, l'UVAM constitue un outil indispensable.

Certes les associations professionnelles sont nombreuses et on en compte plusieurs dans chaque secteur économique (Construction, hôtellerie-gastronomie, commerce, automobile, santé); il en est qui dispose de moyens importants et d'autres plus modestes, mais il ne faut pas oublier que cet argent nous a été mis à disposition par les entreprises pour que nous en fassions bon usage. Chaque association a son rôle, et cette diversité ne doit pas être un obstacle à la collaboration et à l'efficacité des actions entreprises. La fusion n'étant plus à l'ordre du jour, l'UVAM continuera donc à l'avenir de remplir son rôle capital de défense des conditions-cadres nécessaires à la prospérité des entreprises valaisannes. Ses convictions, son indépendance et son action en faveur de l'ensemble des secteurs économiques de notre canton sont ses atouts primordiaux et font d'elle un interlocuteur reconnu et apprécié.

Avec son nouveau Président, son Conseil renforcé de plusieurs nouvelles associations, un nouveau comité directeur plein d'entrain et d'ambitions et un staff qui vit et qui porte l'UVAM au quotidien depuis plus d'une décennie, l'UVAM est parée pour une nouvelle législature qui s'annonce pleine de promesses et de nouveaux défis.

Que vivent l'UVAM, ses associations et les entreprises valaisannes !

OÙ NOUS TROUVER ?



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Marcel Delasoie

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 82
F 027 322 24 84
marcel.delasoie@uvam-vs.ch



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

Romy Hintz

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 84
F 027 322 24 84
romy.hintz@uvam-vs.ch



UVAM TRIBUNE

Xavier Saillen

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 86
F 027 322 24 84
tribune@uvam-vs.ch



COLLABORATRICE

Francine Clavien-Albrecht

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 85
F 027 322 24 84
francine.clavien@uvam-vs.ch



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis